



Numéro 6

24 mai 2022

**Rapport sur le racisme au sein de l'armée canadienne**

- **Publication d'un rapport insidieux sur le racisme au sein de l'armée canadienne**  
– *Anna Di Carlo* –
- **Blâmer le passé pour justifier le présent**
- **Le Groupe consultatif prévoit la réaction des militaires**

**Croissance effrénée du commerce des armes**

- **Des dépenses militaires et une militarisation accrues sous prétexte de « protéger les Canadiens des menaces au pays et à l'étranger »**  
– *Pierre Soublière* –

---

**Rapport sur le racisme au sein de l'armée canadienne**

**Publication d'un rapport insidieux sur le racisme au sein de l'armée canadienne**

– *Anna Di Carlo* –

Le gouvernement libéral a publié récemment un rapport qui prétend s'attaquer au racisme dans l'armée canadienne. Le rapport est daté de janvier 2022 mais il a seulement été rendu public le 25 avril. Il a contourné la Chambre des communes, à laquelle tous les ministères sont censés rendre des comptes..

Le titre du rapport laisse déjà planer que la perspective du rapport est raciste et sexiste. Il porte le titre : « Groupe consultatif de la ministre de la Défense nationale sur le racisme systémique et la discrimination, notamment le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs, les préjugés contre la communauté LGBTQ2+, la discrimination entre les sexes et la suprématie blanche — Rapport final ».

Les forces armées sont-elles racistes ? Oui, elles le sont. Sont-elles sexistes ? Oui, elles le sont. Pourquoi alors s'attarder aux victimes plutôt que de tirer les conclusions qui s'imposent dont le fait que toutes les institutions au Canada, y compris l'armée, sont imprégnées des valeurs et des arrangements racistes et coloniaux véhiculés systématiquement par les institutions du Canada.

Tirer les conclusions qui s'imposent sur pourquoi l'armée est raciste et sexiste n'était pas le mandat du Groupe consultatif. Dans le plus pur style libéral malhonnête, le Groupe consultatif a été créé en décembre 2020, avec le mandat de présenter des recommandations sur comment l'armée pourrait « devenir un milieu de travail plus équitable, diversifié et inclusif. » On a dit que le rapport est fondé sur « plus de 75 consultations avec divers partenaires de l'Équipe de la Défense, à l'interne et à l'externe...menées depuis janvier 2021 ».

Le terme « Équipe de la Défense » se réfère à « la somme des membres des Forces armées : Anciens combattants, Force régulière, Force de réserve, Rangers canadiens, Service

d'administration et d'instruction des organisations de cadets (COATS), et les employés civils, c'est-à-dire, les fonctionnaires fédéraux actuels et anciens et le Personnel des Fonds non-publics et les entrepreneurs de la défense. »

Le rapport respecte l'orientation fixée par l'État canadien sur le « racisme systémique », telle que suivie par divers régimes gouvernementaux. Selon cette orientation, le racisme au Canada est partout et nulle part, et il ne faut surtout pas le chercher dans le fondement même de l'État canadien et son éradication ne sera possible qu'en corrigeant le « comportement » du peuple canadien et peut-être celui de quelques « pommes pourries ».

Étalant au grand jour leur profonde hypocrisie à vouloir s'attirer les faveurs des peuples autochtones, la ministre de la Défense Anita Anand, les membres du Groupe consultatif et plusieurs hauts représentants militaires étaient présents à la conférence, qui a commencé par une cérémonie autochtone en plus de la reconnaissance traditionnelle de l'occupation des terres autochtones. Selon le rapport, le travail du groupe a été guidé par « ce merveilleux rituel qui...nous permet de nous recentrer et de réunir nos esprits [et] nous rappelle également que chacune des 634 communautés des Premières Nations, les 53 communautés inuites et les 8 établissements métis a un lien historique, culturel, spirituel et environnemental unique avec la terre que leurs peuples et leurs ancêtres habitent depuis des temps immémoriaux. »

Le rapport publie même en annexe la cérémonie d'ouverture telle que pratiquée par le peuple Kanien'keha :ka - « L'Ohenten Kariwakwen » - qui, selon le groupe consultatif, a été pratiquée à l'ouverture de chacune des réunions hebdomadaires. Cette tentative de faire comme si les nations autochtones du Canada ont eu quelque chose à voir avec le rapport sur le racisme au sein de l'armée, et la suggestion qu'ils ont eu un mot à dire dans les délibérations est raciste et offensante.



**L'armée est déployée en 1990 contre les Mohawks de Kanesatake qui défendent leurs lieux d'ensevelissement ancestraux.**

Sans surprise, le rapport ne fait aucune mention des nombreux déploiements des forces armées canadiennes contre les peuples autochtones. La soi-disant Crise d'Oka en 1990, lorsque les forces armées ont été déployées contre les Mohawks de Kanesatake qui ont été criminalisés parce qu'ils ont osé affirmer leur droit de protéger un lieu d'ensevelissement ancestral pour qu'il ne soit pas utilisé comme terrain de golf, est une de ces instances. Elle devrait alerter toute personne rationnelle au fait que c'est la mission de l'armée canadienne, qui est forcément raciste

et sexiste alors qu'elle doit mener à bien ces missions, qui doit faire l'objet d'une enquête au lieu que celle-ci se limite aux commandants de ces missions.

La prétention éhontée de la ministre de la Défense et du Groupe consultatif est révoltante compte tenu de ce que les victimes du racisme et du sexisme dans l'armée ont eu à souffrir et à endurer. Il ne faut pas oublier non plus le rôle joué par l'armée à l'étranger, que ce soit en Somalie, en Afghanistan, en Haïti, ou aujourd'hui en Ukraine.

En mars 1993, des soldats du défunt Régiment aéroporté du Canada en « mission de maintien de la paix » en Somalie ont été accusés d'avoir violé, torturé et tué Shidane Arone, un jeune Somalien de 16 ans. L'affaire a choqué les Canadiens et une commission d'enquête a été mise sur pied par le gouvernement libéral de Jean Chrétien pour examiner l'affaire. Elle a pris fin brusquement, avant d'avoir terminé son travail, parce que Chrétien a dit que les Canadiens avaient perdu tout intérêt pour cette affaire. En fin de compte, aucun officier supérieur n'a été tenu de rendre des comptes et sur les trois soldats accusés, les accusations contre l'un d'entre eux ont été rejetées et les deux autres ont été emprisonnés pour des accusations mineures. Un juge canadien a rejeté la plainte déposée contre le Canada en 1999 par les parents de Shidane Arone, qui demandaient une indemnisation pour la perte de leur fils.

En 2009, Richard Colvin, un diplomate canadien de haut rang, a déclaré à une commission parlementaire que, pendant qu'il était en poste en Afghanistan, des centaines d'Afghans innocents ont été arrêtés par les troupes canadiennes et envoyés en prison, torturés et peut-être tués, une accusation au sujet de laquelle le Canada n'a rien fait. Le chef d'état-major de la Défense, Rick Hillier, qui était en charge de la mission militaire canadienne en Afghanistan à l'époque, a déclaré plus tard que ces accusations étaient « des conneries ».

En 2019, six « gardiens de la paix » canadiens en Haïti ont été accusés d'avoir agressé sexuellement des femmes et des filles du pays. La ministre des Affaires étrangères de l'époque, Chrystia Freeland, a alors déclaré à la CBC : « Il est totalement inacceptable que (les officiers) causent des dommages aux personnes qu'ils sont envoyés pour protéger. Et il est important pour nous d'être sûrs d'avoir un cadre ici au Canada qui nous permette de faire face à toute infraction commise à l'extérieur du pays. » Rien n'a été fait pour établir un tel « cadre » à ce jour et il n'existe aucune intention de mettre fin à ces crimes à l'avenir. Entre-temps, Chrystia Freeland, aujourd'hui vice-première ministre et ministre des Finances, a enflammé les passions en accusant la Russie de commettre des crimes de guerre en Ukraine, mais son gouvernement nie que le Canada a contribué à la formation de néonazis suprémacistes blancs virulents qui ont été intégrés aux forces armées régulières et dont on sait qu'ils ont commis des massacres dans le Donbass.

Le gouvernement Trudeau semble vouloir dépenser beaucoup d'argent pour la création de groupes consultatifs pour ensuite se servir de leurs rapports et de leurs recommandations pour adopter des réformes au nom de grands idéaux. Ces réformes outrepassent le parlement ou sont utilisées pour dire aux partis cartellisés qui détiennent des sièges au parlement comment ils doivent voter sous peine d'être qualifiés de racistes, sexistes et suprémacistes blancs s'ils ne le font pas.

Il s'agit d'une autre tentative fautive et désespérée de perpétuer les institutions anachroniques appelées libérales démocratiques. Celles-ci sont fondées sur des constitutions qui imposent le pouvoir d'une élite anglo-américaine, eurocentriste de gouvernants qui se sont succédés de façon ininterrompue depuis l'époque de l'établissement des colonies britanniques et de la confédération du Canada.

Une perspective raciste imprègne toutes les pratiques du Canada colonial et ses institutions, y compris les forces armées. Il faut se débarrasser de la vision et de la pratique du racisme, ainsi que des structures et de la chaîne de commandement qui le préservent.

Le rapport du Groupe consultatif sera certainement un autre document qui cherche à

désinformer une opposition organisée au racisme, au sexisme et aux attaques contre les autochtones. Il est intéressant que la ministre Anand ait mentionné les Premières Nations en faisant référence aux bandes autorisées par le gouvernement du Canada, et non aux territoires non cédés et au refus du gouvernement de soutenir les droits ancestraux. Si le rapport aborde uniquement les droits que le gouvernement considère comme légitimes, rien ne changera.

Compte tenu du rôle qui est confié aux forces armées au sein de l'OTAN et à la défense de l'Arctique canadien de même qu'à la défense civile et celle des ressources naturelles du Canada pour le compte de l'économie de guerre des États-Unis, l'opposition au droit des peuples autochtones de défendre leurs droits ancestraux, et la perspective et la méthode racistes et sexistes de l'armée continueront d'être un sujet de sérieuse préoccupation des Canadiens. Les Canadiens doivent créer des institutions dont le point de départ est l'affirmation du droit d'être de tous, au pays comme à l'étranger.

---

## Blâmer le passé pour justifier le présent



Le rapport de 131 pages qui prétend traiter du racisme dans l'armée canadienne, intitulé « Groupe consultatif de la ministre de la Défense nationale sur le racisme systémique et la discrimination, notamment le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs, les préjugés contre la communauté LGBTQ2+, la discrimination entre les sexes et la suprématie blanche — Rapport final », est composé de trois parties : Racisme systémique et discrimination dans l'Équipe de la Défense : origines et réalité actuelle ; Vision pour une équipe de la défense diversifiée et équitable ; et Possibilités d'amélioration et recommandations. Il comprend un résumé, un préambule intitulé « Il est temps de regarder les choses en face », des observations finales et plusieurs annexes.

Le rapport confirme et documente le fait que les forces armées ne reflètent pas la composition du Canada « en ce qui a trait au genre, à la race, à l'origine ethnique et à l'orientation sexuelle » et affirme que « les inégalités sur le plan de la représentation persistent dans tous les domaines » des forces armées, du recrutement à l'avancement professionnel en passant par le maintien en service, « risquant de ce fait de nuire à tous les progrès réalisés » qui sont « sérieusement entravés par une discrimination systémique ».

### « Le racisme systémique »

La section de 21 pages intitulée « Racisme systémique et discrimination dans l'équipe de la défense : origines et réalité actuelle » attribue la discrimination dans les forces armées aux racines coloniales du Canada, c'est-à-dire non pas à la domination des bâtisseurs de l'empire britannique, mais au fait que « le système a été créé par les colons européens ». Le rapport affirme que « le racisme systémique et culturel qui est institutionnalisé par les règlements, les

normes et les visions communes du monde au sein de l'équipe de la défense est une conséquence directe du passé colonialiste du Canada et du traitement qui en découle à l'égard des Autochtones, des Noirs et des personnes racisées. »

Utilisant une version traduite de la définition d'Oxford du colonialisme, le rapport dit : « Le colonialisme, 'La politique ou la pratique consistant à acquérir le contrôle politique total ou partiel d'un autre pays, à l'occuper avec des colons et à l'exploiter économiquement', est à l'origine de l'inégalité au Canada ».



Tout cela est présenté comme une « politique », et non comme une forme de domination dont découlent les politiques. Une fois que c'est une mauvaise politique, l'idée est qu'elle peut être remplacée par une bonne politique tandis que la domination raciste continue. Le rapport poursuit : « La colonisation du territoire que nous appelons aujourd'hui Canada par les Français et les Britanniques a entraîné le déplacement forcé, le génocide et les tentatives d'assimilation des peuples autochtones. L'établissement non consensuel du Canada en tant que colonie britannique a accru le contrôle et l'exploitation économique du pays par l'esclavage et le travail forcé. Les actions racistes et discriminatoires historiques et continues envers certains segments de la population canadienne ont conduit à un racisme et à des préjugés intériorisés qui continuent de façonner les préjugés et les pratiques au Canada et au sein de l'Équipe de la défense. »

Tout cela est une fraude de l'histoire parce que ceux qui ont décidé de tout cela et qui cela a servi est complètement dissimulé. Cette tentative d'imposer une fraude de l'histoire est mise en évidence par son incapacité à reconnaître l'héritage colonial dans le présent et le fait qu'il s'agit d'une structure imposée à la société elle-même, plutôt que le comportement présumé inhérent de certains membres de l'armée et de Canadiens racistes qui bénéficient de droits et de privilèges par rapport à ce qui a été fait et à ce qui est fait aux peuples autochtones et aux Noirs.

C'est sans parler de l'impact de la politique étrangère actuelle de l'État canadien, qui est axée sur l'ennemi. Cette politique divise le monde sur la base de ceux qui suivent le soi-disant « Occident » démocratique civilisé, dirigé par les États-Unis, et tous les autres, au sein desquels certains sont plus vilipendés, comme la Russie, la Chine, Cuba et tout autre pays qui ne se soumet pas aux normes et aux institutions de l'« Occident ».



À cet égard, sa section sur le « racisme anti-islamique » parle d'une augmentation des attaques depuis le 11 Septembre sans même mentionner le profilage et la criminalisation des musulmans par les États-Unis dans le cadre de la guerre contre l'Afghanistan, l'Irak et l'Iran.

Loin de là, le rapport présente la fraude selon laquelle des mesures ont été prises pour annuler le passé colonial et raciste. Le rapport déclare : « Le racisme au Canada n'est pas une défaillance du système, mais est le système en soi. Le colonialisme et les systèmes qui y sont associés

tels que le patriarcat, l'hétéronormativité et le capacitisme constituent les causes profondes des inégalités au Canada. Tout au long de l'histoire du Canada, l'existence d'un racisme systémique et culturel a été établie par les règlements, les normes et les pratiques courantes. Le Canada a reconnu, et continue de reconnaître, son passé de discrimination raciale avec l'introduction de la

Charte canadienne des droits et libertés, la Commission canadienne des droits de la personne et la Loi sur le multiculturalisme canadien, et avec l'abrogation de politiques et pratiques discriminatoires. »

Tout cela soulève les questions que doivent se poser les travailleurs, les femmes, les jeunes canadiens et tous ceux qui ont été transformés en catégories de « communautés racisées », de « Noirs » et autres divisions et attaques racistes contre leur droit d'être ce qu'ils disent être. La *Charte des droits et libertés* a-t-elle vraiment marqué une rupture avec le passé ? La *Loi sur le multiculturalisme canadien* marque-t-elle une rupture avec le racisme, ou s'agit-il d'une déclaration modernisée selon laquelle le corps politique canadien est composé de « deux nations fondatrices » et « d'autres » ? Abandonne-t-elle ou introduit-elle une terminologie raciste qui maintient les concepts sous-jacents de supériorité eurocentrique ?

Cette année est celle du 40e anniversaire de la *Charte des droits et libertés*. Elle est également celle du 30e anniversaire de l'Accord de Charlottetown - la dernière fois que l'élite dirigeante canadienne a osé ouvrir la Constitution à l'examen du peuple et lui a « permis » d'avoir son mot à dire sur les amendements à la Constitution qui auraient enchâssé dans la Constitution le concept de citoyenneté à plusieurs niveaux de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*. Le moment est venu de réexaminer toutes ces questions.

---

## Le Groupe consultatif prévoit la réaction des militaires

Le préambule du rapport du Groupe consultatif de la ministre de la Défense est intitulé « Il est temps de regarder les choses en face ». Le préambule commence par rappeler l'examen sur l'inconduite et le harcèlement sexuel dans les Forces armées mené en 2015 par la juge Marie Deschamps de la Cour suprême et les excuses présentées par le chef d'état-major de la Défense en 2020, qui a déclaré qu'« il faut agir de manière appropriée maintenant ». Tout en suggérant que « beaucoup a été fait », il souligne que l'inconduite sexuelle est « un symptôme d'un mal plus grand : un environnement toxique dans les milieux de travail militaires et civils ».

Le Groupe consultatif prédit que si « cette toxicité n'est pas rapidement maîtrisée et éliminée », cela va « repousser » les Canadiens à s'engager dans les forces. « C'est déjà le cas », indique le rapport, qui relève « de nombreux témoignages ... qui ont mis en évidence des obstacles systémiques : discrimination raciale persistante pour les membres noirs et racisés, harcèlement des femmes et des membres de la communauté LGBTQ2+, manque de soutien médical éclairé aux personnes transgenres qui vivent des transformations, négligence des personnes handicapées et mépris de l'importance d'un partenariat avec les peuples autochtones ».

Non seulement les gens seront-ils repoussés à l'idée de se joindre, le rapport indique que les victimes de discrimination vont quitter « parce que le prix qu'ils et qu'elles auraient eu à payer pour y persévérer serait inconcevable ». Il indique que « pour que la diversité et l'inclusion s'épanouissent », l'Équipe de la Défense devra comprendre ce que « sacrifier » leur « identité personnelle » signifie pour les victimes « pour en devenir des membres appréciés ». Cette « identité personnelle, indique le rapport, représente les choses mêmes qui rendront l'Équipe de la défense « plus forte, plus équitable, plus opérationnelle et plus polyvalente ».

Ce caractère « malaisant » dont parle le préambule est décrit comme suit (les caractères en gras sont de l'original) :

« **Certains membres de l'Équipe de la Défense vont quitter** l'Équipe. Certaines personnes ne sont pas prêtes à travailler pour en arriver à une société plus inclusive. **Certains membres de l'Équipe de la Défense s'opposeront à ces changements culturels.** Ces personnes

représentent parfois les voix les plus fortes de l'organisation et leur influence est déterminante. Si ces influenceurs et influenceuses ne sont pas ouverts à une culture d'inclusion, ils n'ont pas leur place dans l'équipe. L'organisation ne peut pas risquer la perpétuation d'un environnement toxique par ceux et celles qui ne voient pas l'intérêt de créer une Équipe de la Défense plus inclusive. **Certains membres de l'Équipe de la Défense vont 'se taire et tolérer'**. Ce sont les personnes qui ne sont pas d'accord avec les changements et qui y résisteront en silence. Sous le couvert de leur inaction, elles appuieront et maintiendront le statu quo de sorte à perpétuer un environnement malsain pour les membres de l'Équipe de la Défense.

« **De nombreux membres de l'Équipe de la Défense vont tenter de s'adapter à ce nouvel environnement.** Ces membres peuvent parfois éprouver de la gêne ou témoigner de la maladresse, mais ils et elles jouent un rôle clé au sein de l'Équipe de la Défense, étant motivés pour faire ce qu'il faut. Parfois, ces personnes ne savent pas comment faire. Étant empêtrées dans un système discriminatoire depuis si longtemps, elles commettront des erreurs, et beaucoup n'en mesurent pas toute l'ampleur par manque de connaissances. Elles méritent d'être encadrées, éduquées et guidées dans la bonne direction. Tant qu'elles essaient de faire ce qui est juste, elles méritent compassion, patience et soutien. »

---

### Croissance effrénée du commerce des armes

## Des dépenses militaires et une militarisation accrues sous prétexte de « protéger les Canadiens des menaces au pays et à l'étranger »

– Pierre Soublière –

CANSEC, la « plus importante exposition commerciale de défense et de sécurité mondiale » du Canada, organise à nouveau sa rencontre annuelle de marchands d'armements et de la mort les 1er et 2 juin au centre EY à Ottawa. L'événement est organisé par l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité (AICDS), qui est « la voix nationale de plus de 900 compagnies canadiennes de défense et de sécurité », dont Boeing, General Dynamics et SAAB.

En outre, en avril 2021, l'AICDS a lancé son Marché canadien de la défense, « le plus important réseautage d'affaires pour la défense, la sécurité et l'Industrie 4,0 (les industries de la quatrième révolution industrielle) ». Comme c'est le cas de CANSEC, les participants sont à la fois des chefs de file de l'industrie et de hauts fonctionnaires du gouvernement et de hauts représentants des Forces armées canadiennes et leurs « équipes chargées de l'approvisionnement ». Il y a 200 participants du gouvernement qui représentent 25 «



partenaires » tels que le ministère de la Défense nationale, Affaires mondiales Canada, le Commandement canadien des Forces d'opérations spéciales du Canada, la GRC, et le Conseil national de recherches. Les participants à l'événement, qui doit avoir lieu en novembre prochain, peuvent réserver des réunions virtuelles privées interentreprises et entre les entreprises et le gouvernement, qui comprennent un réseautage avec des entités gouvernementales comme le sous-ministre adjoint du ministère de la Défense nationale.

De tels événements illustrent bien à quel point le Canada est lié aux États-Unis en fait de production et d'opérations militaires.

Une des préoccupations les plus flagrantes à cet égard est la proximité des gouvernements et de leurs institutions, y compris les Forces armées canadiennes, avec l'industrie de guerre.

La gouvernance du système cartel de partis est liée par de nombreuses ententes militaires bilatérales et de production militaire de longue date au sein de l'OTAN et du NORAD. Il y en a aussi de nombreuses autres telles que la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis créée en 1940 et le Comité de coopération militaire créé en 1946. Il y a aussi d'autres ententes de coopération militaire et de partage d'information dont les régions d'opérations comprennent les États-Unis continentaux, l'Alaska, le Canada, le Mexique, les Caraïbes, les Bahamas, le Puerto Rico, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

Les ententes de production militaire comprennent l'*Accord sur le partage de la production de défense* et l'*Accord sur le partage du développement de la défense*, lesquels intègrent totalement ce qu'on appelle la « base industrielle de défense » du Canada à l'industrie d'armements des États-Unis. Aujourd'hui, cette intégration a pris des proportions extrêmes alors que des arrangements sont faits pour axer les ressources humaines et naturelles du Canada sur les besoins de la machine de guerre américaine.

Lorsqu'on voit la GRC parmi les institutions qui se procurent l'équipement militaire le plus récent, ce qui vient immédiatement à l'esprit sont les raids militarisés de la GRC à la défense d'intérêts privés sur le territoire Wet'suwet'en, alors que ses agents entrent de force dans les maisons et arrêtent les défenseurs de la terre à la pointe du fusil. Il y a une urgente nécessité de redéfinir la « défense » parce que ces agressions sont commises au pays et à l'étranger précisément au nom de « protéger les Canadiens des menaces au pays et à l'étranger ».



sommes capables de nous engager et d'agir ensemble dans le monde, à l'appui d'un ordre international solide et fondé sur des règles. »

Dans le cadre et les plans généraux de l'OTAN, qui a adopté le programme de défense antimissile balistique comme politique officielle, et en gardant à l'esprit la politique de « première frappe » des États-Unis, la modernisation du NORAD comprend le développement de sa capacité à dissuader et, si nécessaire, à « vaincre les menaces aérospatiales en évolution pour l'Amérique du Nord », et à développer sa capacité à « détruire les plateformes de ses adversaires avant même le lancement de missiles ».

Cela suggère que les États-Unis, qui considèrent le Canada comme un « partenaire irremplaçable » en raison de sa « position géographique », considèrent la modernisation du NORAD comme une partie intégrante du programme de défense contre les missiles balistiques, ce qui soulève la préoccupation qu'ils utiliseront le Canada comme rampe de lancement pour frapper des pays étrangers, en particulier la Russie.